un terrain d'union, à la solution de tous les problèmes intéressant la collectivité;

La réalisation du vaste programme de travaux qui doit, comme dit avec à-propos M. Dron, faire de la « petite bourgade » une « grande ville moderne ».

Enfin, nous présentons à tous nos concitoyens nos plus sincères souhaits de bonne année.

M.-J. Sn

L'inauguration du nouveau local du groupe de la Croix-Rouge des Anciens Combattants

Le groupe des Anciens Combattants du quartier de la Croix-Rouge a procédé à l'inauguration de son nouveau local, au cours d'une cérémonie placée sous la présidence d'honneur de M. Pierre Tiberghien, l'actif président de la fédération, qui avait à ses côtés M. Pierre Caulliez, président d'honneur du groupe; MM. Jacques Masurel, président et Guéranger, vice-président des Amis de Tourcoing; Caplette, vice-président et Gérard, secrétaire général de la fédération; Doumbrechies, du Cercle des Sous-officiers; Delcourt, président du groupe. Autour de cette table d'honneur étaient également groupés les présidents ou représentants des groupes amis, venus, nombreux, témoigner leur sympathie au groupement organisateur.

M. P. Caulliez, président d'honneur, prit le premier la parole et remercia tour à tour les personnalités présentes et leur dit le bonheur qu'il éprouvait de les voir à ses côtés. Il s'adressa d'une façon particulière à M. P. Tiberghien qui a possède, dit-il, les qualités d'un chef. Son caractère simple, sa bonté proverbiale le font aimer dès le premier abord. » Il remercia M. Jacques Masurel, président des Amis de Tourcoing, qui, par sa parfaite organisation rend de si grands services à Tourcoing, ainsi que M. Guéranger son très dévoué collaborateur en même temps que président du Cercle des officiers. Après avoir eu un délicat souvenir envers M. Dupret, président fondateur décédé et qui eût été si heureux d'être de la fête, M. Caulliez s'adressa aux membres, leur dit sa satisfaction pour la marche du groupe et les exhorta à conserver toujours plus vivace l'union entre eux. Il termina en leur adressant ses vœux.

Le secrétaire fit ensuite un compte-rendu des événements et travaux de l'année, parla de la vie du groupement, des efforts fournis par la Commission et, chiffres à l'appui, fit un large exposé des secours attribués, et des diverses démarches faites, notamment pour obtenir l'érection de la nouvelle salle. Il constata avec plaisir les résultats obtenus et remercia d'une façon particulière, les membres protecteurs et honoraires, les nombreux donateurs, les commerçants qui permirent d'arriver à ce beau succès. Il termina en présentant à M. Caulliez les vœux du groupement. M. Jacques Masurel dit son plaisir de se trouver à cette réunion et assura les membres de son appui.

M. Pierre Tiberghien remercia à son tour M. Caulliez, félicita le président du résultat obtenu ainsi que de son splendide local. Il promit aux membres son dévouement et les pria de le seconder pour le plus grand bien de la fédération.

Le président, M. Delcourt, après avoir exprimé sa satisfaction, leva son verre à la santé des personnalités présentes et à la prospérité toujours plus grande du groupement. M. Guéranger adressa aussi quelques mots aimables à l'assemblée.

Cette séance d'inauguration restera gravée à la mémoire des assistants, l'amitié qui y régnait, jointe au cadre vraiment attrayant que présentait la salle avec sa décoration parfaitement conçue fut pour beaucoup dans le succès, la gaieté et l'entrain d'ailleurs agréablement soutenus par un groupe d'excellents musiciens.

A la Caisse d'épargne

Voici la récapitulation des opérations effectuées à la Caisse d'Epargne au cours de l'année 1929:

Solde dû à 56.996 déposants au 1er janvier 1929	171.978.747 22
Il a été reçu 51.386 versements pour	60.604.131 82
	232.672.879 04
Montant des intérêts	6.623.079 12
	239.295.958 16
Il a été effectué 20.985 remboursements, pour	49.701.280 42
Solde dû à 53.513 déposants au 31 décembre 1929	189.594.668 74
Soit, pour l'année 1929, une augmentation de 1.517 déposants et de 17.615.921 52 en capital.	
Fortune personnelle au 1er janvier 1929	2.134.345 72
Fortune personnelle au 31 décembre 1929	2.330.913 68
Augmentation	396.567 96

La fête d'hiver de l'Union Tourquennoise et de la Clique scolaire

Mlle Thomas est élue reine des dactylos

Mardi s'est déroulée, aux Etablissements du Fresnoy, la VIe Fête d'hiver organisée par les soins de l'Union Tourquennoise, la Clique Scolaire et l'Association amicale et mutuelle du personnel de la Police de Tourcoing. Comme chaque année, la Commission avait élaboré un programme largement rempli, qui a fait l'admiration d'une assistance très nombreuse, chez qui l'entrain ne ralentit pas un seul instant.

Ce fut d'abord dans la salle du Cinéma, à 19 h. 30, la présentation d'un film des plus amusants « Le crime du Bouif », avec le célèbre comique Tramel, puis diverses attractions: les célèbres clowns parodistes « Les Marodiny»; «Movitzel», le célèbre imitateur siffleur; la petite « Huguette », jeune prodige, dans ses chansons et danses à transformation.

Mlle Berthe Thomas

Dans la salle du patinage avaient lieu en même temps diverses attractions, dont: « Les Luderiz », numéro sensationnel et unique au monde, puis une course de un kilomètre sur patin entre De Ridder, champion de Belgique et Noël Carlier, champion du Nord. Cette épreuve, très disputée, fut gagnée par Noël Carlier.

A 20 h. 30, fut mise en compétition la Coupe Henri Robbe, dans un match international qui mettait aux prises l' « Antwerpia Skating-Club », deuxième du championnat de Belgique 1929-1930 et le « Hockey-Club du Fresnoy », champion de France 1927-1928 et dont nous rendons compte en « Vie Sportive ».

Après le match, commença le grand bal, dans la salle du dancing et du patinage, avec le concours des orchestres du Fresnoy.

A 23 h., eut lieu la proclamation des résultats de l'élection de la Reine des dactylos. Mlle Thomas fut élue reine et Mlles Vermeulen et Soulié ses demoiselles d'honneur. Au cours d'une amusante et charmante cérémonie, eut lieu le couronnement de la Reine des dactylos et, à minuit, au réveil en fanfare, sonné par la Clique Scolaire, annonça la naissance de 1930, tandis que se déroulaient une grande farandole et le défilé final qui clôturaient cette belle soirée.

De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation de M. Henri Robbe, l'actif et dévoué président du Comité d'organisation et cette assistance, venue de tous côtés, prouva combien ces fêtes étaient populaires et agréablement suivies par tous nos concitoyens.

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola, qui a été tirée le 11 novembre, à l'occasion de cette fête:

1er lot, n° 7.672; 2e lot, 24.775; 3e lot, 7.293; 4e lot, 14.896; 5e lot 7.292.

Puis viennent dans l'ordre:

9.942	6.232	9.420	6.098	7.264	8.542	21.161
7.675	5.740	13.294	6.969	5.623	8.168	20.871
7.670	5.074	18.552	8.881	7.289	5.868	26.070
8.173	24.079	7.623	9.559	8.815	5.416	8.050
7.906	9.300	9.002	7.900	5.878	5.004	8.713
5.222	9.010	9.110	6.992	5.348	21.289	20.475
6.024	7.431	7.384	9.148	5.685	6.512	29.991
6.690	10.715	18.260	21.444	29.720	9.063	5.884
5.096	6.651	16.938	5.595	7.801	6.304	12.098
8.137	9.522	28.068	27.167	9.858	14.775	7.201
28.377	8.012	5.839	7.654	8.054		

Les lots pourront être réclamés au siège de la Fédération des Amicales, 57, rue du Haze, à Tourcoing, à partir du lundi 6 janvier 1930, de 18 à 20 h., tous les soirs, sauf le dimanche.

Les lots non réclamés pour le 28 février 1930 seront acquis aux œuvres.

Dans la police

Nous avons annoncé que la médaille d'honneur de la police avait été attribuée à M. Albert Delannoy, brigadier au commissariat de police du 4e arrondissement, et à M. Jules Seynaeve, agent du service de la sûreté. Nous leur adressons nos félicitations.

Au Cercle Orphéonique « L'Amitié » du Blanc-Seau

Au cours de leur assemblée générale annuelle, tenue samedi dernier, en leur local, « Café de l'Ermitage », rue du Congo, sous la présidence de M. Joseph Deresmes, président d'honneur, les membres du Cercle Orphéonique « L'Amitié », après avoir entendu l'exposé de la situation financière du Cercle et de la section dite de « Solidarité », qui leur a été fait par M. Léonard Vandendorpe, ont procédé au renouvellement de leur Comité directeur.

Celui-ci se trouve composé de la façon suivante:

Président d'honneur: M. Joseph Deresmes; président: M. Léonard Vandendorpe (21me année); vice-président: MM. Louis Courreur et Pierre Mortier; secrétaire général: M. Georges De Tavernier; secrétaire adjoint: M. Maurice Lelièvre; trésorier: Arthur Jansens; trésorier-adjoint: M. Louis Delcourt; porte-drapeau: M. Louis Lamarcq; archiviste: M. Amand Benoist; membres: MM. Ernest Vicogne, Eugène Lesaffre père; Fernand Liacre, Augustin Deschamps et Henri Vroment.

La direction de l'Orphéon reste confiée à M. Auguste Lerouge. Il sera secondé dans sa tâche par MM. Jean Parent, sous-chef, André Lerouge et Georges Vicogne, répétiteurs.

VACCINATION CONTRE LE CROUP. — En raison des fêtes de Nouvel-An, la séance de vaccinations antidiphtériques n'aura pas lieu jeudi 2 janvier.

ASSOCIATION MUTUELLE DES MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL. — Les sociétaires exempts à la réunion de dimanche dernier, sont invités à retirer leur lot à la permanence qui se tiendra au siège, dimanche prochain, 5 janvier, de 9 heures à 10 h. 30. Les lots non réclamés à cette permanence resteront acquis à la société et seront tirés à la réunion de février.

SOCIETE DE ST-VINCENT DE PAUL. — A l'occasion du 1er janvier, la réunion de la Conférence des Jeunes Gens qui devait avoir lieu ce jour, est remise au vendredi 3 janvier, à 20 h. 30, au Collège.

MOUVAUX

Un Mouvallois est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Nous avons eu le plaisir de lire dans le « Journal officiel » du samedi 28, la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. J. Vandenbulke, lieutenant de réserve, dont la famille habite Mouvaux, 128, rue Jean-Bart, et qui exerce la profession de pharmacien à Berlaimont.

M. Vandenbulke était déjà titulaire de la Croix de guerre et des médailles des Evadés et de l'Yser.

La croix de la Légion d'honneur est la récompense de ses cinq campagnes et de sa brillante conduite pendant la guerre.

Nous sommes heureux de lui présenter nos plus sincères félicitations.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés aujourd'hui et demain jeudi, à l'occasion des fêtes du Nouvel-An; seul, le bureau de l'état-civil sera ouvert de 9 à 11 h.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS n'aura pas lieu demain jeudi et est reportée au jeudi suivant, 9 janvier.

POUR LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE. — Dimanche prochain, un bal aura lieu chez M. Demeyère Cloris, confetier, rue Kléber, 2, organisé par un groupe d'amis au profit du Timbre Antituberculeux; tout danseur sera tenu d'acheter 1 fr. de timbres.

MARCQ-EN-BARŒUL

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés aujourd'hui, à l'occasion des fêtes du Nouvel-An.

JEUNESSE CATHOLIQUE DU BOURG. — Les funérailles d'André Leva auront lieu demain jeudi, à 14 h. Prière de se réunir à 9 h. 45, à la maison mortuaire. De nombreux hommes et jeunes gens prouveront par leur présence la sympathie qu'ils avaient envers celui qui fut président de la Jeunesse Catholique, dissinier de l'Union paroissiale et membre du Cercle Saint-Vincent. Un Obit demandé par la Jeunesse Catholique sera chanté le lundi de Pâques 21 avril, à 9 h. 30.

HALLUIN

Aujourd'hui, mercredi 1er janvier:

Premier jour de l'an.

— Pharmacien de service: M. Emile Graye, place de l'Eglise.

— *Eglise Saint-Hilaire: A 9 heures, messe de la Saint-Sylvestre.*

— Foyer de la Paix, rue Emile-Zola: de 11 à 13 h., concert-apéritif.

— Maison des Syndicats libres, rue des Ecoles: de 11 à 13 h. concert-apéritif. — Familial-Ciné: à 19 h. Au programme: « Les croix de l'Yser », etc...

— Cercle Catholique: Cinéma: « La Petite Sœur des Pauvres ».

LES SOUHAITS DES « AMIS D'HALLUIN » A LEURS CONCITOYENS

Le Syndicat d'Initiative « Les Amis d'Halluin » à l'occasion de la nouvelle année, présente à tous ses concitoyens, ses meilleurs souhaits et forment pour eux les vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité dans la concorde et la paix sociale.

Il leur adresse un pressant appel pour que de nombreuses adhésions viennent renforcer encore ses rangs pendant l'année 1930, et lui permette, avec le concours de tous, d'assurer la réalisation du programme qu'il s'est tracé, c'est-à-dire « Un plus bel Halluin dans l'union des cœurs. »

Les funérailles de M. Paul Lemaître-Boutry

La Commission de la Société des Anciens militaires « Les Frères d'Armes » invite les sociétés patriotiques de la ville à envoyer une délégation avec insignes et drapeau aux funérailles de son dévoué vice-président, M. Paul Lemaître-Boutry.

Réunion à la maison mortuaire, 196, rue de Lille, vendredi 3 janvier 1930, à 10 heures.

— Sur l'initiative de la même société « Les Frères d'Armes », une réunion des présidents de toutes les sociétés patriotiques de la ville a eu lieu mardi soir, à 18 h., au Café de la Mairie. Au cours de cette réunion il a été décidé que toutes participeraient aux funérailles ou y seraient représentées par une délégation importante. En conséquence, les membres des associations suivantes sont priés de se rassembler vendredi à 10 h. au domicile mortuaire, et de se grouper autour de leur drapeau: Frères d'Armes, Anciens Militaires, Amicale des Anciens Combattants, Groupe des Mutilés, Société des Anciens Sous-officiers, brigadiers et caporaux, les Vétérans de 1870-71; les sociétés de gymnastique la Jeune Garde et l'Halluinoise.

Les sociétés dont les noms ne sont pas mentionnés dans cette liste, sont priées de considérer cet avis comme une invitation à prendre place dans le cortège funèbre.

En prenant cette louable décision, les sociétés patriotiques de la ville, ont voulu témoigner de leur reconnaissance à la mémoire du donateur du terrain sur lequel s'élève le superbe Monument des Morts d'Halluin et qui fut aussi le promoteur de la souscription publique, dont le produit a permis l'érection de ce monument.

— D'autre part, la Commission du groupe halluinois des Unions de Familles nombreuses, a adressé une lettre aux adhérents, une lettre de faire-part de la mort de son regretté fondateur et président d'honneur, M. Paul Lemaître, et les prie d'assister aux funérailles munis de leur médaille ou insigne.

Les communications entre Armentières et Halluin

Ligne d'Armentières à Halluin. — Mercredi 1er janvier et dimanches 5, 12, 19 et 26 janvier 1930, le départ de 19 h. 10 d'Armentières sera double jusqu'à Halluin. — Le départ de 20 h. 21 d'Halluin, sera assuré par deux voitures dont une s'arrêtera à Comines et l'autre ira jusqu'à Armentières.

Au Cercle Saint-Alphonse

Une charmante fête s'est déroulée lundi soir, à 19 h., au Cercle d'hommes et jeunes gens de la paroisse Saint-Alphonse, au Mont d'Halluin. A l'occasion de la fin de l'année tous les membres de cette association avaient été convoqués. M. Jean Dhalluin, le jeune et sympathique président, a prononcé un discours, dans lequel, en termes choisis et délicats, il a, au nom de tous, adressé des vœux et souhaits au vénéré curé de la paroisse, M. l'abbé Cappelle.

Très ému, M. le Curé a répondu, formant à son tour des vœux pour les membres du cercle et pour l'association elle-même. Puis il a donné d'excellents conseils, invitant surtout les membres du cercle à plus d'assiduité aux réunions.

Un vin d'honneur a été ensuite servi et la soirée s'est gaiement terminée par un concert improvisé.

A l'Union syndicale des Employés

Lundi soir, à 19 h. 30, l'Union Syndicale des employés de l'industrie, de la banque et des administrations ont tenu une réunion générale, sous la présidence de M. Nestor Saint-Venant, en leur local, Maison des Syndicats Libres, rue des Ecoles, 64.

Le secrétaire général des Syndicats Libres, M. Arthur Houtte a fait d'abord un clair exposé des questions à l'ordre du jour. Il a été ensuite procédé à la désignation d'un membre de la Commission, en remplacement de M. Henri Decottignies, décédé.

Puis, a eu lieu entre tous les membres présents, un échange de vue, au sujet de projets en élaboration.

La soirée s'est continuée par une petite fête intime de fin d'année, laquelle s'est terminée tout amicale.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires (forfait) aura lieu les vendredi 3 et samedi 4, aux lieu et heure ordinaires.

A L'ASSOCIATION SAINT-SYLVESTRE. — Aujourd'hui 1er janvier, aura lieu à 9 h., en l'église Saint-Hilaire, la messe traditionnelle qu'à pareille date, chaque année, fait célébrer l'Association Saint-Sylvestre en l'honneur de son patron et à l'intention des membres défunts.

ETAT-CIVIL. — Décès — Octavie Derudder, 74 ans, rue Emile-Zola, 39. — Pauline Lahousse, 64 ans, rue Edouard-Vaillant, 6.

RONCQ

L'accident d'autobus

Des renseignements que nous recevons en dernière heure, il résulte que l'état des victimes du grave accident qui s'est produit à Roncq dans la soirée de samedi, et qui ont été transportées à la clinique du docteur Gabert, à Tourcoing, est aussi satisfaisant que possible, sans toutefois que tout danger ait complètement disparu.

..LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Contrairement à ce qui a été annoncé, la perception de la taxe sur le chiffre d'affaires (forfait) aura lieu lundi prochain 6 janvier, au lieu du samedi 4.

COLOMBOPHILIE — Dimanche prochain 5 janvier, grande exposition de pigeons voyageurs chez M. Auguste Debaets, 1, rue du Gaz. Cette exposition réunira les plus beaux sujets des meilleurs amateurs roncquois.

BONDUES

CHEZ LES ANCIENS MILITAIRES. — La société des « Anciens Militaires » de Bondues, ira dimanche prochain 5 janvier, porter ses vœux et souhaits à son excellent et dévoué président, M. Charles Sarels. Celui-ci recevra la société à la ferme Delvigne, où il lui offrira un souper. Les Anciens Militaires sont priés de se rénnir tous au siège de la société, Café de l'Etoile, à 17 h. très précises.

BOUSBECQUES

LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception de la taxe (forfait) aura lieu le mardi 7 janvier au lieu du vendredi 3 janvier, précédemment annoncé.

CARNET DU JOUR

NAISSANCES

— Monsieur et Madame Albert Masure-Honoré sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Jacqueline.

Tourcoing, le 22 décembre 1929. 94819d

M. et Madame Henri Fauchart-Philipperon sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Jacques, le 28 décembre 1929. 94826d

MARIAGE

— On annonce le prochain mariage de Mlle Anne Heyndrickx, fille de M. et Mme Georges Heyndrickx, de La Madeleine, avec M. Robert Ducrocq, notaire à Lille, docteur en droit, fils de M. Maxime Ducrocq, officier de la Légion d'honneur et de Madame.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mercredi 15 janvier, à 11 h., en l'église Sainte-Marie-Madeleine, à La Madeleine-lez-Lille.

BONSECOURS (Belgique)
Etablissement du Docteur DELAUNOIS
Séjour d'hiver recommandé. 28498

NÉCROLOGIE

— On annonce la mort de Mlle Silvie Lambert, décédée à Tourcoing, 250, Bd Descat, le 29 décembre 1929, dans sa 89me année. Les funérailles auront lieu le Jeudi 2 janvier 1930, à 11 heures, en l'église Saint-Eloi, Blanc-Seau. Réunion à l'Eglise. Il ne sera pas envoyé de faire-part. 229

rayon spécial de deuil
robes et manteaux
toutes tailles
aux sœurs de charité

LILLE

Les accidents de la circulation

Lundi, dans la soirée, M. Louis Decarnin, domicilié à Lille, rue Copernic, circulait en bicyclette, avenue de Dunkerque. Il tenait sa droite, quand, à la hauteur de la rue de Bergues, il fut accroché renversé et traîné sur une dizaine de mètres, par l'automobile de M. Théophile Cavellet, boulanger, 63, rue de l'Egalité, à Loos.

La victime, qui souffre d'une fracture de l'os frontal et de diverses contusions sur le corps, a été conduit à l'hôpital de la Charité.

— Un autre accident du même genre s'est produit au carrefour des boulevards des Ecoles, Victor-Hugo et de la rue de Douai. M. Louis Meurice, tisserand, domicilié 72, rue d'Austerlitz a été renversé par la voiture pilotée par M. René Deolet, habitant 204, rue de l'Arbrisseau. M. Meurice a été légèrement blessé à l'œil droit. Une enquête est en cours.

MOBILIER, MATERIEL et FOURNITURES pour Salons de Coiffure (Hommes ou dames)
J. CONVERT et Cie
21, rue Saint-Jacques, Lille. 24933

NORD

Dans la magistrature

Est nommé substitut du procureur de la République (3e classe), près le tribunal de première instance du Nord (section de Valenciennes): M. Marcel Audel avocat, en remplacement de M. Verdun, qui a été nommé substitut du procureur de la République, près le tribunal de première instance du Nord (section de Lille).

Est nommé juge suppléant rétribué pour exercer ses fonctions dans le ressort de la Cour d'appel de Douai, M. Paul Lapeire.

Un vol de 51.000 francs à Thumeries

M. Jules Hivon et sa femme, habitant 2, cité des Maronniers, à Thumeries, s'étaient rendus dans la soirée du 26 décembre chez un de leurs amis. Ils avaient laissé au logis leur fille Jeanne, âgée de 15 ans, qui, légèrement souffrante, était restée dans sa chambre.

Les époux Hivon rentrèrent chez eux deux heures plus tard. Le lendemain, M. Jules Hivon se rendit compte de la disparition d'une somme de 5.000 francs en billets et de 46.000 francs de bons de la Défense nationale, qu'il avait placés dans la garde-robe de sa chambre.

Aucune trace d'effraction ne se remarquait sur le meuble. Des recherches furent aussitôt entreprises; elles ne donnèrent aucun résultat.

La fille des époux Hivon déclara être restée dans sa chambre et n'avoir rien entendu. La somme dérobée appartenait en majeure partie à M. Auguste Hornain, de Thumeries, oncle des époux Hivon.

LA SOUSCRIPTION DE LA Société des Voyageurs et Employés

Voici la list des numéros gagnants de la grande souscription publique de la société des Voyageurs et Employés.

1er lot: une automobile Renault série D n° 08647.

Deuxième lot: un Portefeuille valeur 5.000 fr., Série D n° 02377.

Troisième lot: un Portefeuille valeur 3.000 fr., série A n° 19035.

Quatrième lot: un Portefeuille valeur 2.000 fr., série C n° 6818.

Cinquième lot: un portefeuille valeur 1.000 fr., série E n° 11401.

Série E n° 06078	Série E 24358	Série D 07852
— B n° 09111	— D 11945	— D 12180
— B n° 10765	— E 11710	— E 21206
— E n° 13510	— A 17757	— D 11812
— A n° 2126	— D 12000	— D 10755
— B n° 11652	— A 14030	— A 10243
— B n° 05343	— B 01004	— C 11744
— E n° 24325	— E 11846	— C 07455
— B n° 02742	— C 04590	— B 02155
— C n° 11409	— C 01310	— E 12057
— E n° 11782	— D 05023	— C 03654
— D n° 12456	— E 03277	— Y 24018
— D n° 4579	— E 6777	— C 11118
— E n° 24064	— C 01882	— C 12201
— E n° 10156	— E 21065	— C 12550
— D n° 11869	— B 02707	— C 22720
— D n° 04014	— C 11157	— C 10777
— E n° 12317	— A 22654	— B 11417
— A n° 23868	— C 00219	— E 12011
— A n° 16940	— C 11451	— E 11151
— B n° 07865	— B 01317	— C 12061
— E n° 6085	— C 12144	— A 17816
— C n° 9220	— A 14598	— A 21559
— E n° 24775	— A 24496	— C 1230
— G n° 1701	— E 24047	— C 12228
— B n° 741	— A 9685	— A 21916
— A n° 2757	— B 2414	— C 10674
— E n° 5544	— C 11052	— B 3027
— A n° 19300	— A 16683	— A 12165
— C n° 6627	— E 6966	— C 3640
— E n° 24139	— C 5308	— E 6150
— A n° 2595	— E 5516	— A 20057
— B n° 10774	— D 11889	— D 10490
— D n° 1576	— E 12137	— D 9294
— B n° 669	— E 9160	— D 525
— A n° 13389	— A 2252	— D 12119
— A n° 23600	— E 5520	— 55 65
— E n° 24910	— A 22112	— C 1064
— B n° 10835	— A 24100	— E 21615
— B n° 24190	— A 13651	— B 5292
— D n° 8046	— B 8255	— E 1245
— E n° 10295	— A 2322	— C 1256
— B n° 5149	— C 5007	— C 121
— B n° 8591	— A 6275	— A 9670
— D n° 8890	— E 11742	— A 2151
— A n° 11750	— C [illegible]	— D 7229
— D n° 2357	— B [illegible]	— E 10503
— A n° 17631	— E 2437	— E 2390
— A n° 2670	— D 2498	— C 4220
— A n° 22669	— C 04100	— A 24665
— A n° 23192	— A 24069	— C 09059
— C n° 12870	— A 17867	— A 21298
— A n° 09203	— B 12595	— C 11632
— E n° 4193	— A 10285	— E 5897
— B n° 06053	— A 21420	— A 10387
— E n° 09506	— C 07268	— D 7711
— E n° 09125	— D 03831	— E 1666
— A n° 12543	— B 10848	— A 18276
— C n° 11871	— A 09450	— E 05982
— E n° 04881	— A 09712	— B 00748
— E n° 00904	— A 07157	— E 04350
— D n° 06026	— C 09612	— B 01078
— A n° 17749	— A 13691	— A 05818
— B n° 00586	— A 17612	— B 01458
— B n° 02226	— B 09419	— B 07807
— A n° 12351	— A 14218	— A 07662
— A n° 19612	— A 12412	— A 08487
— B n° 04122	— A 24122	— C 10787
— A n° 09197	— E 00359	— A 02637
— A n° 09488	— A 05506	— A 12499
— D n° 05176	— C 06328	— A 11180
— E n° 12265	— E 10642	— C 05890
— B n° 12607	— A 25866	— D 12513
— A n° 14035	— E 00228	— B 01031
— A n° 10776	— A 11812	— C 01539
— A n° 21918	— D 11122	— A 24623
— B n° 00097	— E 09696	— C 06801
— C n° 4268	— E 9018	— C 3638
— E n° 7389	— A 5869	— C 4921
— A n° 4225	— A 24160	— A 17181
— B n° 2145	— D 1849	— D 4137
— A n° 23557	— B [illegible]	— B 12466
— B n° 7306	— B 8403	— A 12277
— E n° 95	— A 5653	— C 2127
— D n° 8532	— A 13158	— A 20598
— C n° 7705	— A 2319	— E 9233
— A n° 14090	— A 3419	— C 7030
— C n° 4050	— D 2924	— A 14613
— E n° 10190	— E 4215	— E 5301
— C n° 6101	— C 9292	— B 5063
— B n° 5629	— B 2903	— A 22498
— A n° 16603	— A 13794	— C 02704
— E n° 07165	— D 11731	— D 09057
— E n° 09241	— E 04214	— D 00259
— A n° 16843	— C 04988	— A 24871
— D n° 04827	— B 01145	— A 16591
— D n° 10024	— C 03267	— A 13294
— B n° 10578	— A 18883	— B 00142
— C n° 05843	— D 08904	— E 08197
— D n° 05295	— C 08906	— C 01368
— C n° 06015	— A 17999	— A 15413
— B n° 12951	— A 19669	— C 12433

Les numéros suivants gagnent dans la série A:

23.065	10.471	14.660	24.823	21.645	24.080	8.960
24.760	12.802	20.448	21.063	21.787	16.126	16.868
18.902	16.121	20.338	20.132	22.687	21.608	17.159
6.453	11.801	4.760	10.548	460	4.770	8.011
8.960	9.784	5.616	10.712	6.851	4.665	4.082
11.665	4.925	6.871	138	10.300	9.974	

Les numéros suivants gagnent dans les séries B, C, D, E:

86.063	6.453	3.461	10.771	11.801	9.851	4.760
8.545	10.548	460	4.770	8.011	3.159	8.960
9.784	5.616	9.765	10.671	582	9.555	5.488
4.125	11.786	10.712	2.409	6.851	4.665	8.042
3.789	9.159	4.617	11.685	4.925	3.099	6.871
138	10.300	10.600	9.495	9.974		

Les lots pourront être retirés par les gagnants à partir du lundi 6 janvier 1930, au siège de la société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Un accrocheur de wagons est écrasé en gare du Cateau

Dans la nuit de lundi à mardi, un terrible accident est survenu en gare du Cateau.

M. Léon Drecq, 27 ans, demeurant à Saint-Souplet, rue du Nouveau-Monde, accrocheur de wagons, procédait à une manœuvre de wagons, vers 23 h. 45. En refoulant une rame de six wagons sur la voie n° 12, il accrocha la rame en stationnement avec la rame poussée par la locomotive. Cet accrochage fini, il sortit des tampons, mais son pied gauche fut pris dans le contrerail et le malheureux tomba sur le rail. La roue gauche du wagon tamponneur, lui passa sur les jambes.

Le malheureuse victime vivait encore quand on la transporta au bureau de la grande vitesse. Un homme d'équipe manda le docteur Tamboi, médecin de la Compagnie, mais malgré tous les soins dont M. Drecq fut entouré, le malheureux décédait à minuit 25.

M. Drecq était père d'une fillette de deux ans.

Un mineur est écrasé à Escaudain

M. Narcisse Monnier, âgé de 26 ans, mineur, allant prendre son service à la mine, passait au passage à niveau 84, de la rue Danton. Il n'aperçut pas une machine haut-le-pied, qui le heurta et le fit tomber sur la voie. Transporté à la gare, il y reçut les soins d'un docteur, qui le fit conduire d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes, où il expira en arrivant, succombant à une fracture du crâne.

Une meule est incendiée à Nivelles

Une meule composée de 14.500 kilogrammes de paille et d'une valeur de 4.500 fr., a été la proie des flammes. Elle appartenait à M. Firmin Campel, cultivateur. On ignore les causes de cet incendie.

Un chauffeur de taxi est tué par son propre révolver

Un terrible accident s'est produit mardi vers 13 h. M. Jean Devoreix, âgé de 32 ans, chauffeur de taxi, 15, avenue du Commerce, stationnait au café Choquet, rue Alfred-Giard, où il venait d'amener des clients. La conversation roulait sur la question des armes; il sortit de sa poche, un browning du calibre de 6 millimètres 35, dont il voulut expliquer le fonctionnement. Une détonation retentissait bientôt; une balle restée dans le chargeur venait d'atteindre au-dessous du cœur le malheureux chauffeur. M. le docteur Monchecourt appelé, ordonna le transfert du blessé à l'Hôtel-Dieu, mais à 15 h., Devoreix expirait. Il laisse une veuve et deux enfants.

EMPLOIS RESERVES AUX MUTILES. — M. le Préfet du Nord donne avis de la vacance probable d'un emploi de garde-champêtre à Uxem (arrondissement de Dunkerque). Le délai de trente jours pour les déclarations de candidatures expirera le 30 janvier 1930.

L'accident de Walloncappel

L'état de M. Gaston Schryve s'est sensiblement amélioré. Il a été avisé avec de grands ménagements de la mort de sa femme; inutile d'ajouter qu'il est très affecté du malheur qui le frappe.

Entreprise Générale de Mobiliers
Paul FACQ-HILST, 10, rue Royale, 10, LILLE
Les plus importantes collections de Meubles anciens et modernes. Tissus, Appareils d'éclairage. Objets d'art. Ateliers d'ébénisterie et Tapisserie: Rue Doudin, 6, 8, 10, 12. 28074

PAS-DE-CALAIS

UN CINÉMA INCENDIÉ A BRUAY
L'opérateur est grièvement brûlé

Un incendie s'est déclaré, pendant l'entr'acte, au Cinéma Duclos-Deleplanque, rue Marmottan, à Bruay. Le feu a pris dans la cabine de projection. L'opérateur Henri Liénart, 44 ans, a tenté d'éteindre lui-même, mais n'a réussi qu'à se faire de profondes brûlures aux mains et à la figure. Pendant ce temps, l'alarme était donnée et les pompiers accoururent. Ils firent évacuer immédiatement la salle; il y eut une bousculade dans la foule heureusement peu dense, mais pas de panique. Il était temps, d'ailleurs, car le feu se propageait et gagnait et bientôt tout le cinéma fut embrasé. La Mairie même, qui est contiguë, fut un instant menacée. Les pompiers ne se rendirent maîtres de l'incendie qu'à une heure du matin. Les dégâts sont évalués à 200.000 francs et couverts par l'assurance.

Suspecté d'incendie volontaire, un gérant d'épicerie est arrêté à Arras

Dans la nuit de dimanche à lundi, les pompiers d'Arras furent appelés à combattre un incendie dans un magasin de la Maison Proyde-Bray, 63, rue Saint-Aubert, dont le gérant est M. Adolphe Burette.

Le feu, rapidement éteint, fit peu de dégâts.

Au cours de son inspection, l'attention du sous-brigadier de police Fontaine fut attirée par une forte odeur d'essence. Il en rendit compte à M. Marteaux, commissaire de police, qui à son tour se transporta sur les lieux pour les constatations légales, accompagné de plusieurs agents de Sûreté.

Dans l'immeuble, M. Marteaux put relever de multiples présomptions de tentative d'incendie volontaire à la charge du gérant Burette.

Un peu partout, les meubles avaient été arrosés d'essence.

Interrogé par M. Marteaux, Burette a protesté de son innocence. Il n'en a pas moins été mis en état d'arrestation.

JAMET-BUFFEREAU TOUS TRAVAUX COMPTABLES
Experts-Comptables près les Tribunaux
Roubaix, 44, r. St-Georges

NOUVELLES MILITAIRES

MEDAILLE MILITAIRE. — La médaille militaire a été octroyée aux militaires dont les noms suivent: Mathieu, adjudant-chef au 1er R.I.; Saint, adjudant au 2e corps de combat; Secard, adjudant au 1er R.I.; Louss